

Paris, 4 mars 1876.

Anna, (née de Sobremont)

En mémoire de ta mère, tu peux passer
à la maison, je te remettrai, 20 francs
pour ton déménagement, et pour t'aider
au loyer de ton logement, tu pourras
venir toucher à la maison 20 francs
tous les trois mois. C'est tout ce que,
en me privant, je peux faire pour toi.

Courage, et fais en sorte de trouver
un emploi quel conque. De la sorte
il ne te restera que 90 fr. de loyer
à payer. Une d'ouvrières à Paris
voudrait trouver ce soulagement.

Ton père,

Deberne

Économise-toi en conséquences, et pas de
craintes de grand air.